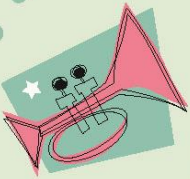


Association Musicale d'Arradon

**LE PLAISIR
DE PARTAGER
LA MUSIQUE !**

projet pédagogique

janvier 2022





sommaire

1. Bilan du projet 2018, remédiations, perspectives	3 à 7
2. Méthode d'élaboration du projet 2021 et composition du groupe de travail	8
3. Préférences pédagogiques	
a) le bien-être des élèves	9
b) l'ouverture et le partage	10
c) l'adaptation aux contraintes	11
d) l'irrigation du territoire	11
4. Enseignements proposés pour la saison 2021/2022	12
a) apprentissages instrumentaux et vocaux	12
b) éveil musical	13
c) formation musicale	13
d) chorale	14
e) atelier jazz	14
f) ateliers de musique actuelle	15
g) atelier percussions	15
h) labo vocal	16
i) ateliers éphémères de pratique collective	17
j) stages du réseau Tempo	18
5. Ressources	
locaux, instruments, pédagogiques, administratives	19 à 20



1. BILAN DU PROJET 2018, REMEDiations, PERSPECTIVES

Depuis 4 ans et malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, les enseignants et les bénévoles de l'AMA se sont efforcés de mettre en œuvre les principes développés dans le projet pédagogique élaboré en septembre 2017, intitulé « le plaisir de partager la musique », titre qui a été conservé pour le présent projet.

Le bien-être des élèves

Même s'il est difficile de l'évaluer objectivement, la progression des adhésions en est sans doute un marqueur important : 128 élèves à la rentrée de 2017, 186 en 2019, 166 en 2020, 176 en 2021 malgré l'instauration du passe sanitaire. Même si l'association est soucieuse de répondre aux demandes des habitants du territoire, elle reste toutefois tenue par des contingences logistiques (la disponibilité des salles) et de recrutement (difficile de recruter un enseignant pour une demande inférieure à 3 heures de cours par semaine). A noter toutefois un taux de renouvellement des adhésions d'une année sur l'autre un peu décevant, autour de 60 %. Il peut s'expliquer par l'importance de l'offre d'activités sur la commune.

L'écoute et le partage

Associés à la volonté de participer à la vie locale, ces principes ont été pleinement réalisés au cours de la saison 2018/2019 avec l'organisation d'une dizaine de moments où les élèves ont pu se produire sur scène (AG concert, concert de printemps à la Lucarne, semaine du golfe, fête de la musique, concert à la médiathèque, auditions ...). Lors de la fête de la musique 2019, près d'une centaine d'élèves de l'AMA regroupés en petites et grandes formations se sont relayés sur la scène de la place de l'église pendant près de 3 heures, à la grande satisfaction de la municipalité. Ces prestations n'auraient pu voir le jour sans un travail rigoureux en amont, basé sur une écoute de toute nature et de toutes parts, entre les enseignants et les élèves et entre les élèves entre eux.

En 2020, les salles sont restées fermées de longues semaines et la plupart des manifestations ont malheureusement été annulées mais pour pallier ces restrictions, les enseignants ont construit patiemment des réalisations collectives à distance partagées par de nombreux élèves. L'aboutissement de ces beaux projets a été publié sur le site de l'AMA sous forme de vidéo-clips.



En 2021, la réouverture des salles de cours le 19 mai après une nouvelle période de confinement a donné le signal d'une formidable mobilisation des élèves et des professeurs pour un partage de la musique de nouveau « en chair et en os ». En sus de la reprise en présentiel des ateliers de pratique collective, les enseignants ont rapidement mis en place, sous la houlette du coordinateur pédagogique, de nombreuses répétitions entre les élèves de différentes classes, conformément aux années passées, constituant ainsi des petites formations éphémères de pratique collective, génératrices de grande motivation et de satisfaction pour les enseignants comme pour les élèves. Au dire de tous, ces efforts ont été largement récompensés lors de trois impressionnantes restitutions au mois de juin : animation de la journée « Arradon village durable », concert des formations éphémères à la médiathèque, fête de la musique sur la scène de la place du village où les différentes formations des élèves de l'AMA se sont succédé pendant près de 4 heures, dans des conditions techniques très appréciables (scène et techniciens professionnels), à la grande satisfaction à nouveau de la municipalité.

L'apprentissage collectif

En 2018, seulement 40 % des élèves étaient inscrits à l'année dans un apprentissage collectif (cours instrumentaux et vocaux en duo ou en trio, ateliers annuels de pratique collective).

Pour remédier à cette situation, forte de ses préférences pour que la musique soit partagée y compris dans les temps d'apprentissage, deux journées de formation aux cours collectifs destinées aux enseignants ont été organisées par l'Agglomération de Vannes à la demande de l'AMA, et ont permis à cinq d'entre eux d'acquérir de nouvelles compétences.

En 2019, une nouvelle tarification a tenté de favoriser les apprentissages collectifs et l'AMA réfléchit à la faire évoluer davantage.

Au printemps 2021, des professeurs du conservatoire de Vannes et du réseau Tempo donnant avec satisfaction des cours en petits collectifs ont été contactés afin de partager leur expérience avec nos enseignants.

En juin 2021, l'AMA a acquis un clavier numérique supplémentaire pour faciliter les cours de piano en duo.

La capacité et le goût à donner un cours à deux élèves ou plus simultanément a été déterminante dans le recrutement de deux enseignants pour la saison 2021/2022, et elle le restera.



A la rentrée 2021, de nouveaux cours collectifs ont vu le jour : deux « labos vocaux », un atelier vocal enfant/ados et un atelier percussions.

Si bien qu'à la rentrée 2021, 56 % des élèves de l'AMA sont inscrits dans un cours collectif (contre 40 % rappelons-le en 2017).

La préférence de l'AMA pour les apprentissages collectifs ne l'empêche pas de rester consciente que les cours instrumentaux en duos ou en trios ne sont pas toujours possibles, notamment en raison de la difficulté parfois à associer deux élèves compatibles sur le même créneau horaire. L'AMA souhaite par ailleurs respecter les choix de certains élèves à apprendre en solo, n'oubliant pas un autre pilier de son projet pédagogique : le bien-être de l'élève...

Ouverture et élargissement de l'offre de musique

L'offre de musique a été élargie en janvier 2018 par la création d'un atelier harmonie qui a bien marché, par le recrutement en 2020 d'une nouvelle enseignante proposant deux ateliers originaux, « musique et méditation » et « chant spontané ». Le second atelier n'a malheureusement pas réuni suffisamment de participants pour perdurer, mais le premier a rencontré un vrai succès. L'opportunité et la faisabilité d'un cours de beat-making ont été étudiées.

L'ouverture de l'association à un public le plus large possible a été réalisée par l'ouverture de la classe d'éveil aux enfants dès 2 ans. Les retraités souhaitant commencer ou poursuivre l'apprentissage de la musique sont toujours autant les bienvenus. Enfin, nous avons fait tout notre possible et nous continuerons à adapter les enseignements et les créneaux horaires aux personnes en situation de handicap que nous accueillons avec beaucoup de satisfaction.

Outre qu'ils répondent au souci de partager la musique, la création évoquée précédemment de nouveaux cours collectifs a bien entendu également participé à ouvrir l'apprentissage de la musique à d'autres publics, en proposant notamment des tarifs inférieurs à ceux des cours individuels.

D'un autre côté, le départ des enseignants en charge de la classe de flûte/atelier harmonie et de saxophone à l'été 2020, la difficulté à trouver des remplaçants, la demande restreinte sur ces instruments et la crise du covid ont abouti à la fermeture de ces classes. Malgré nos efforts, les conditions n'ont pas été réunies à la rentrée 2021 pour qu'elles ouvrent à nouveau. Nous essaierons encore l'année prochaine.



Conformément au principe d'élargissement de l'offre de musique, l'AMA restera attentive aux nouvelles propositions émanant des enseignants ou des habitants du territoire.

Irrigation du territoire, échanges avec d'autres structures

Par le biais des concerts publics donnés lorsque c'est possible plusieurs fois dans l'année (fête de la musique, semaine du golfe...), L'AMA intervient au-delà des locaux de l'association et participe déjà à l'irrigation du territoire. Elle a souhaité inscrire dans ce nouveau projet pédagogique sa volonté d'y participer davantage, sous forme notamment d'interventions dans diverses structures de la commune ou du département. Notre enseignante en éveil musical a ainsi mené à bien un long projet en 2019 dans une école du village.

Des contacts ont été pris avec d'autres établissements à l'été 2021, notamment les EHPAD de la commune afin d'établir les possibilités d'intervention de l'AMA en leur sein et les professeurs ont été sollicités à émettre des propositions.

Le départ des enseignants de flûte et de sax a amené l'AMA à chercher des solutions pour nos élèves. Ainsi, les saxophonistes ont été invités à se rapprocher de l'association Musicale de Baden où il restait de la place, tandis que les demandes en flûte à Baden nous ont été transmises car nous avons une enseignante potentiellement recrutable.

En juillet 2021, les élèves pianistes de Baden et de Plougoumelen ont été invités à une master-class de piano organisée par l'AMA.

Enfin, l'AMA accueille tous les élèves du territoire en appliquant un tarif identique quelles que soient les communes d'habitation.

Mouvements au sein de l'équipe pédagogique

Depuis la rentrée 2017, l'équipe pédagogique a connu des changements. Plusieurs départs ont été enregistrés, pour des raisons variées : longue maladie, retraite, poste à temps plein dans une autre structure, changement d'orientation professionnelle. A noter que trois départs s'expliquaient par un éloignement domicile/lieu de travail trop important compte tenu du peu d'heures effectuées, alors que ces enseignants disaient beaucoup apprécier l'ambiance de notre structure.

Ainsi, à la rentrée 2021, cinq professeurs avaient quitté l'équipe de 2017, tandis que deux nouveaux enseignants l'ont rejointe. L'équipe actuelle est ainsi constituée de onze professeurs (dont un provisoirement suspendu pour des raisons liées au passe sanitaire).



Crise sanitaire

Comme dans tous les établissements d'enseignement artistique, la crise sanitaire a bien entendu bouleversé notre fonctionnement. Toutefois, bénévoles et enseignants se sont tous largement mobilisés pour que les apprentissages en pâtissent le moins possible. Ainsi, au printemps 2020, l'AMA a fait le choix de ne pas recourir au chômage partiel et de poursuivre à distance tous les cours, hormis l'éveil musical et l'atelier de jazz qui ont été suspendus et ont donné lieu à un remboursement. L'impossibilité de donner les concerts que nous organisons habituellement a été très frustrante pour tout le monde. Nous l'avons palliée en partie en montant les projets collectifs à distance évoqués plus haut.

Les efforts portés par chacun pour maintenir les cours malgré les confinements ont permis à l'association de reconduire les effectifs quasiment à l'identique à la rentrée 2020 par rapport à l'année précédente, la baisse des inscriptions (moins 10%), correspondant à la fermeture des classes de flûte/atelier harmonie et de saxophone s'expliquant par le départ des professeurs.

Lors des nouvelles restrictions imposées à l'automne 2020, le conseil d'administration a décidé de laisser le choix aux adhérents ne pouvant poursuivre en présentiel de poursuivre les cours à distance ou de suspendre les enseignements avec remboursement partiel. Le CA et les enseignants se félicitent que 74% de ces élèves aient choisi de poursuivre à distance malgré les difficultés inhérentes à cette modalité.

A la rentrée 2021, afin de favoriser la réinscription des élèves et la poursuite des apprentissages, l'AMA a mobilisé une partie de sa trésorerie en offrant des réductions tarifaires aux enfants fidèles à l'association malgré les confinements. Ainsi, et en dépit également de l'instauration du passe sanitaire qui a empêché l'inscription de certains élèves, la rentrée 2021 a vu le nombre d'élèves progresser de près 7 % !

A l'automne 2021, l'obligation pour les professeurs de présenter un passe sanitaire a malheureusement contraint l'association à suspendre l'un d'entre eux, alors qu'une autre a préféré présenter sa démission. Par chance, une enseignante a pu être recrutée sans délai, ce qui a permis de poursuivre les enseignements concernés.

Le présent projet pédagogique tire la leçon de cette crise sanitaire en faisant apparaître un nouveau principe : la nécessité de s'adapter aux contraintes.



2. METHODE ET EQUIPE AYANT ELABORE LE PROJET 2021

Au printemps 2021, les administrateurs de l'AMA et l'équipe pédagogique ont souhaité mettre à jour le projet pédagogique construit à l'automne 2017. Un bilan de celui-ci a été établi. Par ailleurs, après sa relecture par l'ensemble de l'équipe, suivie de trois réunions, il a été décidé de reconduire en grande les préférences pédagogiques tout en insistant sur certaines d'entre elles, et d'y ajouter des éléments, liés notamment à la crise sanitaire.

La rédaction définitive a été confiée au coordinateur pédagogique, en lien avec le président et la gestionnaire administrative, sous le regard de l'équipe de bénévoles et de l'équipe éducative.

enseignant(e) :

Alain BERNARD, piano, atelier Jazz
Amélia BAINVEL, violon
Anne Sajous, chant
Claude VIEL, piano
Giovanni DROGO, guitare classique, folk et électrique
Gwenaël DOLAS, guitare folk et électrique
Jean-Pierre MAUDET, orgue à tuyaux
Melaine GUIEU, piano
Mickaël AUDRENO, basse, ateliers de musique actuelle
Yannick PARANT, batterie, percussions
Yun-Sil RA, piano, éveil et formation musicale

coordination pédagogique et artistique : Yannick PARANT

gestionnaire administrative : Sophie Martin

administrateurs :

Dominique MACE, président
Aurore Marseille, vice-présidente
Laure Riolland, trésorière
Marcelle Tourvielle, vice-trésorière
Guénola Riguidel, secrétaire
Lila Rendu



3. PREFERENCES PEDAGOGIQUES

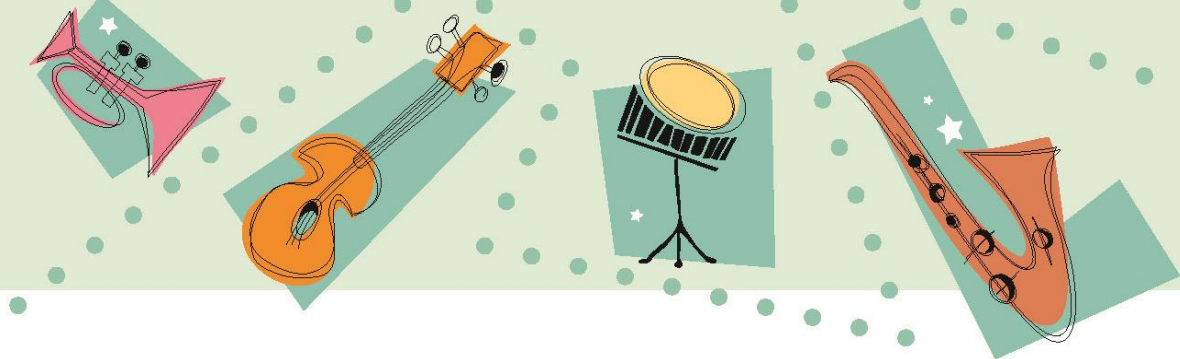
a) Être attentif au **bien-être de l'élève** dans l'apprentissage de la musique et dans sa pratique

- ✓ Favoriser, recevoir, partager les **émotions** suscitées par l'écoute, l'apprentissage et la pratique de la musique.
- ✓ Former à la pratique instrumentale, vocale, individuelle et collective, en associant toujours **rigueur et bienveillance**.
- ✓ Être à **l'écoute de l'élève**, prendre en compte ses demandes à différents moments de l'apprentissage, ce qui implique notamment :
 - un répertoire défini **individuellement** entre l'élève et l'enseignant
 - des modalités d'évaluation et des objectifs définis de la même manière
 - si les élèves sont encouragés à jouer avec d'autres ou à se produire devant un auditoire, ils sont également informés de **la possibilité de ne pas le faire**. En revanche, les élèves qui se seront montrés volontaires pour jouer avec d'autres, voire devant un public, seront avisés par les enseignant(e)s de la nécessité d'une assiduité et d'un travail permettant de mettre en valeur la production collective. Bienveillance et rigueur donc...
- ✓ **S'adapter** aux capacités de l'élève, respecter son rythme, être à l'écoute de l'évolution de ses motivations.
- ✓ **Mettre en confiance** l'élève pour lui permettre des moments d'interprétation personnelle, d'expression libre, d'improvisation. Favoriser les conditions de sa **créativité**.
- ✓ S'efforcer de réunir les conditions psychologiques (minimiser les enjeux, favoriser l'estime de soi...) et matérielles les plus **agréables** lorsque les élèves se produisent en public.
- ✓ Amener les élèves vers **l'autonomie**.



b) Encourager l'ouverture et le partage dans l'apprentissage de la musique et dans sa pratique, au sein de l'association

- ✓ **Ouvrir** l'accès à l'apprentissage de la musique le plus largement possible :
 - tenter de **répondre** à la demande du public en termes d'enseignements proposés, d'âges (accueillir les enfants dès 2 ans autant que les retraités désireux de commencer l'apprentissage de la musique), des situations de handicap...
 - **informer** les familles des possibilités de prise en charge par la commune d'une partie des frais d'apprentissage en fonction des coefficients familiaux.
- ✓ **Diversifier** les esthétiques, les répertoires et les pratiques musicales, inciter à la curiosité afin d'enrichir la culture musicale des élèves...et des enseignant(e)s. **Respecter le goût des autres.**
- ✓ Encourager et permettre **l'apprentissage et la pratique en groupe** : cours collectifs, ateliers réguliers, ateliers ponctuels, projets du réseau Tempo...
- ✓ **Se partager l'espace musical** : laisser de la place à ses partenaires en ne jouant pas trop fort, en privilégiant les notes "utiles"....
- ✓ Transmettre ses enregistrements à ses partenaires pour qu'ils puissent « **répéter** » à **distance**.
- ✓ Insister sur l'importance de **l'écoute** à chaque instant de l'apprentissage et de la pratique, devenant cruciale pendant les moments de musique partagée.
- ✓ Informer et inciter les élèves à se rendre à des **concerts**.
- ✓ **Décloisonner** les enseignements, profiter des compétences spécifiques de chacun, favoriser des **échanges** pédagogiques entre les enseignant(e)s, avec les bénévoles, en proposant des moments d'interaction et des espaces partagés.
- ✓ Solliciter ou répondre à des projets avec d'**autres structures**, encourager les collaborations interdisciplinaires.
- ✓ Encourager les élèves et leur et permettre de **se produire** devant des auditoires variés : autres élèves ou membres de l'association, famille, public non familial....
- ✓ Informer et encourager les enseignant(e)s à profiter des offres de **formation** du réseau Tempo et autres.



c) Adapter les enseignements et les pratiques notamment aux crises sanitaires

- ✓ Œuvrer à la **poursuite des apprentissages** malgré les difficultés liées aux crises sanitaires ou autres, notamment l'impossibilité d'accéder aux salles de cours.
- ✓ Favoriser les enseignements à distance **sous toutes les formes possibles** lorsque les enseignements présentiels ne sont pas possibles : cours en visio-conférence, échanges de documents, d'enregistrements, de vidéos...
- ✓ Informer et encourager les enseignant(e)s à profiter des offres de **formation spécifiques à l'enseignement à distance**, en veillant à la pertinence de ces formations en terme pédagogique et en terme de coût.

d) Participer à l'irrigation du territoire à l'extérieur des locaux de l'association sous réserve des possibilités financières de l'association et des disponibilités des enseignants et des élèves

- ✓ Organiser ou participer à des **concerts ou autres manifestations** sur le territoire de la commune ou du département (concert du printemps à « La Lucarne », participation à la Semaine du Golfe, au Grand Tag, aux « mercredis d'Arradon », à la fête de la musique, projets du réseau Tempo...)
- ✓ Proposer ou répondre à des demandes **d'intervention** au sein de différentes structures de la commune ou du département (écoles, collèges, EPHAD, centres de loisirs, autres associations...)
- ✓ Maintenir une **offre tarifaire unique** quelle que soit la commune d'habitation de l'élève



4. ENSEIGNEMENTS PROPOSÉS

Conformément à la volonté d'ouverture, d'échange et d'individualisation de l'AMA, les enseignements proposés s'adressent au plus grand nombre : des élèves débutants aux élèves confirmés, des plus jeunes aux plus âgés. Les tranches d'âges précisées ci-dessous sont indicatives. L'enseignant(e) peut donc accepter de former un élève plus jeune ou plus âgé si sa motivation et sa maturité lui semblent adéquates, après discussion avec celui-ci et sa famille.

C'est dans cet esprit de personnalisation, de plaisir de la musique et de bien-être de l'élève que les enseignements proposés à l'AMA ouvrent vers des concerts de fin d'année auxquels ne participent que les élèves volontaires, sans sacrifier la qualité des apprentissages et des prestations. Ceux-ci ne sont donc pas inscrits dans un cursus diplômant découpé en cycles, cette possibilité étant offerte notamment par le CRD de Vannes, en complémentarité.

Par ailleurs, l'AMA est à l'écoute des demandes nouvelles d'enseignement si elles sont significatives et dans la mesure de la disponibilité des enseignant(e)s et des locaux mis à disposition par la commune. C'est pour répondre à une demande croissante des habitants de la commune qu'a été ouverte en 2017 la classe d'éveil musical qui compte à la rentrée 2021 une vingtaine d'élèves répartis dans trois groupes.

a) apprentissages instrumentaux et vocaux

individuel ou en petit collectif
de 30 minutes à une heure par semaine
à partir de 7 ans.

- chant
- piano
- orgue à tuyaux
- guitare classique, folk, électrique
- basse
- batterie, percussions
- violon



b) éveil musical

collectif
de 2 à 6 ans
45 minutes par semaine

« Les ateliers d'éveil musical offrent aux enfants la possibilité de découvrir très tôt, à un âge où les enfants sont généralement d'une très grande réceptivité, l'univers musical et le plaisir de jouer eux-mêmes avec les sons. Ils sont aussi un formidable outil d'éveil global. Les chercheurs ont en effet démontré les bienfaits de ces pratiques sur les apprentissages du langage, la concentration et la mémoire, la motricité... »

La musique est un langage universel. Chaque jour aux quatre coins du globe, chacun baigne dans un univers de sons propres à son environnement (tic-tac d'une horloge, bruit de moteur, eau qui coule... et musique bien sûr). La découverte de ces sons et leur imitation, le chant, la danse, les jeux rythmés, l'approche de nouveaux instruments, sont les fenêtres que nous ouvrirons pour permettre à chaque enfant de rencontrer de nouvelles cultures.

Les rendez-vous d'éveil musical permettent de développer l'écoute à l'autre, de le respecter dans sa différence et apprennent à communiquer par le biais des sons, le tout dans un cadre ludique et joyeux ! »

Yun-Sil

c) formation musicale

collectif
à partir de 7 ans
une heure par semaine

« Les ateliers de formation musicale sont conçus de manière à acquérir les bases du solfège (apprendre à lire des notes dans différentes clés, à déchiffrer un rythme...) à l'aide de la méthode « Destination musique ». Le but est de pouvoir lire la musique comme on lit un livre tout en s'amusant (jeux de rythmes, jeux de solfège...) ! »

Ces ateliers auront aussi pour but de découvrir des œuvres, les analyser et les dé-



cortiquer, aborder l'histoire de la musique et de tous les grands noms qui la composent, et de se familiariser avec tous les styles musique sans perdre la notion de plaisir chère à l'AMA. »

Yun-Sil

d) Atelier vocal enfants/ados

une heure par semaine

« Lorsqu'on est gai on chante des chansons joyeuses, lorsqu'on est triste on chante des chansons tristes ! Pour faire passer des messages on chante, on chante tout seul ou on chante ensemble... »

Il y a mille façons de s'exprimer. Le chant est un outil fort qui fait passer toutes les émotions qui nous traversent au moment où l'on chante.

Chanter avec d'autres est magnifique. Cela permet de développer son oreille, son écoute de soi et de l'autre, de s'ajuster, de respecter un rythme commun... Avec beaucoup de bonne humeur mais non sans un brin de rigueur, des chansons de tous horizons (paroles, rythmes et sonorités) seront étudiées et permettront d'apprendre à chanter dans d'autres langues (traduction incluse bien sûr !). »

Yun-Sil

e) atelier jazz

tous âges
une heure par semaine

“ Cet atelier s'adresse à des élèves pratiquant déjà un instrument, quel qu'il soit, pourvu qu'il puisse s'insérer dans le groupe. Aucune connaissance spécifique du jazz n'est nécessaire, sinon de la curiosité. Etude du répertoire, travail du rythme, du phrasé, de l'harmonie, de l'improvisation, du jeu en groupe... Différents styles de jazz sont abordés “.

Alain



e) ateliers de musique actuelle

un atelier ados

un atelier adultes

de 1h à 1h30 par semaine selon le nombre de participants

« Le travail au sein d'un groupe est un élément central, le moteur des pratiques en musiques dites actuelles. La pratique collective est essentielle car elle permet l'échange, l'émulation et la progression. Les répétitions sont d'abord un moment de défoulement, de plaisir, et c'est aussi un temps de travail où l'on construit un morceau collectivement, un moment de création ou un travail de réappropriation. »

Les ateliers de musiques actuelles sont dans la continuité de la pratique individuelle, permettant de poursuivre l'apprentissage de son instrument dans un cadre collectif. Le répertoire abordé dans ces ateliers est assez large : rock, funk, soul, pop etc... Les choix de morceaux sont régulièrement établis entre le professeur et les élèves. L'apprentissage peut se faire par voie orale (travail à l'oreille) et/ou par écrit (partition).

Quel que soit le niveau de l'élève, chacun peut s'exprimer librement et être acteur pendant les séances. Ces ateliers permettent donc le développement de nombreux éléments essentiels à l'apprentissage de la musique : le travail individuel et collectif, le travail d'écoute, la discipline, l'improvisation, la création, le sens critique, l'autonomie... Les diverses possibilités de se produire en public au cours de l'année permettent la mise en pratique de ces apprentissages et apportent une motivation supplémentaire. »

Mickael

f) atelier percussions

ados et adultes

une heure par semaine

« L'atelier percussions offre aux participants des opportunités variées : la possibilité pour un débutant de jouer et de prendre du plaisir immédiatement, une pratique conviviale favorisant l'esprit de groupe, le développement de l'écoute et de la rigueur, une implication corporelle, l'opportunité pour ceux qui le souhaitent de se produire devant un public souvent acquis aux percussions de par leur effet entraînant... »



L'atelier percussions peut être également le point d'ancrage de projets pluridisciplinaires au sein de l'association (par exemple avec les labos vocaux) ou donner lieu à des collaborations avec d'autres structures (cours de danse par exemple).

L'ouverture vers d'autres cultures sera réalisée par l'apprentissages de rythmes issus de divers continents (Afrique et Amérique latine notamment).

Le but premier est d'initier les participants au plaisir de jouer ensemble. Et plus la précision sera grande, plus grandes seront les sensations. Les premières séances sont ainsi consacrées essentiellement à l'apprentissage rigoureux d'un ou plusieurs rythmes simples. L'entrée dans la polyrythmie (plusieurs rythmes joués simultanément) se fait ensuite naturellement.

L' apprentissage progressif se fait par l'ajout successif des frappes, jusqu'à "boucler" la phrase rythmique pour la répéter ensuite afin de produire alors cet effet entraînant magique... Les rythmes peuvent être au préalable chantés voire dansés grâce à une méthode brésilienne originale, la méthode « o'passo ». Des jeux de répétitions ou de « complétuation » sont mis en place entre l'intervenant et les participants, et entre les participants eux-mêmes.

Au cœur de l'apprentissage, peuvent alors être naturellement introduites des notions théoriques telles que la pulsation, le tempo, le timbre, la nuance...

Un travail de codage (écriture des rythmes) est proposé afin d'aider à les « comprendre » et à en garder une trace pour les travailler entre les cours.

Les participants les plus rapides donnent l'exemple aux autres qui se "calent" sur eux. Une différenciation est mise en place, en attribuant par exemple un accompagnement plus simple aux élèves maîtrisant difficilement un accompagnement plus complexe tandis les élèves suffisamment confiants en eux pourront s'essayer à l'improvisation.

Divers instruments sont mis à disposition : des djembés, des claves, des cloches, des ganze, des surdos, des cymbales, des dununs... »

Yannick

g) labo vocal

deux groupes de 10 personnes au plus
ados et adultes
une heure et demie par semaine



« Peut-être parce qu'elle est son propre instrument, ou parce qu'il faut une certaine dose de courage pour oser s'exposer à travers sa voix, la chanteuse* bénéficie d'une aura particulière et d'une place centrale dans le collectif. Mais parce qu'il n'est pas nécessaire d'être musicienne pour utiliser sa voix, elle n'est pas toujours encouragée à le devenir et peut se trouver déconnectée du groupe lors de la pratique collective. Le labo vocal veut lui donner les moyens de s'affirmer en tant que musicienne et de se connecter au groupe.

Chaque Labo est un collectif de dix chanteuses et chanteurs ; nous travaillons sur différents aspects de la musique :

- Les incontournables du chant : la respiration, la technique vocale, l'interprétation, le lâcher prise, ...
- Mais aussi les clés de la musicienne, sans lesquelles on n'entre pas dans le monde de la musique : l'écoute, la perception rythmique, la perception harmonique, l'improvisation, la créativité, le sens du collectif, ...

Tous ces thèmes sont abordés par le biais de l'expérimentation et la pratique (d'où le nom de Labo Vocal), sur des œuvres variées, chansons de tous styles, musique instrumentale. Chacun apporte ses spécificités au groupe, lui donne une couleur particulière, y prend la place qui lui convient et sera amené à proposer ses idées et envies.

Chacun s'est engagé à jouer le jeu d'oser devant les autres à son niveau, d'une part, et à la bienveillance et à l'entraide d'autre part, la critique n'ayant d'intérêt que lorsqu'elle est constructive. Le travail est à la fois collectif et individuel : chacun est là pour soutenir le groupe et chacun aura la possibilité de s'exprimer sur des parties solo, soutenu par le groupe. »

Anne

*J'emploie ici le féminin parce que le labo comptant plus de chanteuses que de chanteurs, la phrase formulée au masculin semblait déconnectée de mon propos. Il me semble donc plus juste de l'écrire au féminin.

h) ateliers éphémères de pratique collective

ouverts à tous les élèves
à différents moments de l'année
au cours des semaines précédant les représentations

Depuis plusieurs années, les enseignants ont pris l'habitude d'organiser des **rencontres** entre les élèves en accueillant dans les cours individuels de leurs propres élèves, des élèves



d'un autre enseignant jouant d'un autre instrument. Les rencontres ont été initiées au départ entre la classe de guitare et la classe de batterie qui construisent depuis des années des auditions communes, et se sont étendues peu à peu aux autres classes (piano, basse, chant...).

Ces rencontres donnent lieu à des **enregistrements** circulant entre les élèves, à des **répétitions** à différents moments de l'année et permettent aux élèves qui le souhaitent de se produire **sur scène** au sein d'une formation éphémère.

Les formations éphémères ont pris une place croissante au fil des années. Elles offrent notamment aux élèves inscrits en cours individuels ou en duo, la possibilité d'une pratique collective sans coût supplémentaire pour eux. L'association s'en félicite et est bien décidée à les pérenniser. La création dès le début de la saison 2020/2021 d'un fichier informatique structuré, partagé entre les enseignants et rempli par eux, intitulé « titres partagés », illustre la volonté de donner plus d'importance encore au partage de la musique par le biais de ces formations éphémères chères à l'association.

Pendant les périodes où les rencontres physiques sont plus difficiles, notamment pendant les crises sanitaires, les enseignants s'efforcent de poursuivre les échanges en proposant aux élèves de participer à des **projets collectifs à distance** grâce aux outils numériques, dont certains sont publiés sur le site internet de l'association.

I) Stages du réseau Tempo

ouverts spécifiquement à certains instruments
ou à certaines tranches d'âge selon les stages

D'autres possibilités de pratiques collectives ponctuelles sont offertes aux élèves par les différents acteurs du territoire, notamment par le biais du réseau Tempo de Vannes Agglomération. L'AMA prend soin d'informer les élèves de ces belles opportunités de stages et les incite à s'y inscrire.



5. RESSOURCES

a) locaux

Pour les cours hebdomadaires, la mairie d'Arradon met gracieusement à disposition de l'AMA six salles dans le bâtiment de la place du Souvenir, (dont une sert de « salle des profs ») ainsi que la petite salle Saint-Pierre. Trois de ces salles sont partagées avec d'autres associations. Elles sont équipées de tables, de chaises, d'armoires et de tableaux.

Pour les concerts et les assemblées générales, l'AMA peut disposer d'une grande salle pouvant accueillir près de 100 personnes, de l'auditorium de la médiathèque et une fois par an de la Lucarne avec un sonorisateur (pour cette dernière salle contre participation financière). Lors de la fête de la musique, la municipalité met gratuitement à disposition de l'AMA une grande scène, ainsi que du matériel de sonorisation et des techniciens professionnels.

b) matériel et instruments

L'AMA possède un parc d'instruments et de matériel de sonorisation assez important, mais la plupart des instruments "transportables" sont apportés par les élèves au moment de leur cours. Parmi ces instruments et matériel dont dispose l'association :

- 5 pianos dont 2 numériques
- 3 batteries dont 1 électronique avec 1 ampli dédié
- 2 saxophones
- 6 guitares dont 4 amplifiées, 4 amplis, des câbles
- 1 métallophone, 1 xylophone
- des petits instruments d'éveil et de formation musicale
- 20 pupitres
- 2 petites sono, 4 micros, 4 pieds
- ...



c) ressources pédagogiques et en communication

- En 2017, l'appartenance de l'AMA au réseau Tempo a permis d'attribuer à un des enseignants des heures de coordination pédagogique et artistique. En sus de bénéficier des échanges réguliers et riches entre les coordinateurs des différentes structures et d'être le relais des actions menées au sein du réseau Tempo, le coordinateur s'efforce au quotidien de faciliter le travail des enseignants au sein de l'association, tant sur le plan matériel que pédagogique. Coordinateur artistique, il œuvre également à favoriser et à organiser les moments de musique partagée entre les élèves, à la préparation et au bon déroulement des concerts.
- un accès à internet dans les salles de la place du Souvenir
- un espace numérique partagé entre les enseignants
- un ordinateur portable, une imprimante laser, un vidéoprojecteur
- un site internet très régulièrement mis à jour
- plusieurs supports : banderole, affiches déroulantes, flyers, logo
- la possibilité de communiquer par l'intermédiaire de la municipalité : affichage sur les panneaux lumineux, parutions dans le bulletin municipal

d) ressources administratives

- L'AMA bénéficie depuis de très nombreuses années de l'aide précieuse de l'association arradonnaise « Le Phare » qui établit les feuilles de paie des enseignants dans le respect strict de la réglementation et s'occupe des procédures administratives de recrutement ou de départ des salariés en lien avec la gestionnaire administrative.
- A la rentrée 2020/2021, l'AMA a en effet recruté une gestionnaire administrative à temps partiel permettant la gestion salariale : établissement, modification et fin de contrats, gestion de l'activité partielle, informations sur la convention, mutuelle, proposition et démarches pour la prise en charge des formations ... Au plus près du coordinateur pédagogique et de l'équipe enseignante, elle permet une communication plus fluide entre eux et l'équipe bénévole, et un soutien fort à cette dernière.